

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0026900

A 394491

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7388 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MAJBAR Mohamad

Date de naissance : 20.05.1966

Adresse : 5, Rue cheikh el Karravani - 4^e étage Apt 9

2 Mars - CASA

Tél. : 06 66 21 57 26 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01.09.2022

Nom et prénom du malade : MAJBAR Mohamad Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 01/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/09/2022	62	3000		DR. MAÏDOU S. MAMADOU MAÏDOU 2, Rue Musulmane, B.P. 0522-487871-DASA

S. MAA
S. MAA
C. 100-105
307 Rue Mustang
Tel: 0522 48 78 71
Maas
ASA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 DR. ROKIB SABANI 27, RUE DE LA PAIX 67810 STRASBOURG N°PE 09206303	2-09-22	189,70

301
tel: 0

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

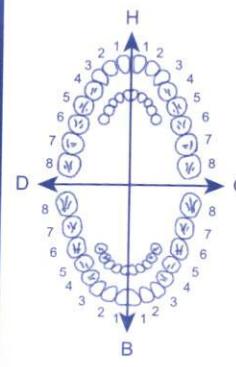
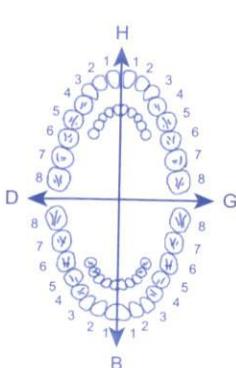
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B G		Coefficient DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

Dr. Hamid MAWFIK

Maladies et Chirurgie des reins et de l'appareil urinaire - Stérilité masculine Impuissance sexuelle - Lithotripsie - Circoncision



Ancien Professeur Assistant au CHU Bnou -Rochd

الدكتور حميد موفيق

الكلية في أمراض اختصاصي

والمسالك البولية - العقم الجنسي

الأمراض التالسلية - تفتت الحصى - الختان

أستاذ مساعد سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

الدار البيضاء، في ٢٥٩-٦٢ Casablanca, le

7 = NAIBA R Heng

⑦ Zinsser's^o 

40.50 18 /

② D-cure 100000

Ug. 60d3

189,7°

170
Dr. MAWFIK Hamid
~~Chirurgien Urologue~~
307, Rue Marmontel 75011 Maâni
Tél : 0522 48 78 77 - ASA



307, Rue Mustapha Mâani Angle Rue d'Agadir 1er étage - Casablanca
Tél.: 05 22 48 78 77 - En Cas D'urgence Appeler Clinique Casablanca : 05 22 92 28 28

SMB



D-CURE® FORTE

3 ampoules buvables

PPV: 49,60 DH
LOT: 22H01
EXP: 08/2025

Vitamine D3
Cholecalciferol 100 000 UI

www.ergo-maroc.com

Les laboratoires ERGO MAROC

108, Rue Pierre Parent, Casablanca, Maroc.

AMM N° : 24/16DMP/21/NNP



Importé par :

MCP220MA003118
09/08/2018

SMB



D-CURE® FORTE

3 ampoules buvables

PPV: 49,60 DH
LOT: 22H01
EXP: 08/2025

Vitamine D3
Cholecalciferol 100 000 UI

AMM N° : 24/16DMP/21/NNP
108, Rue Pierre Parent, Casablanca, Maroc.
Les laboratoires ERGO MAROC

www.ergomaroc.com

www.ergomaroc.com



Importé par :

MCP220MA003118
09/08/2018

SMB



D-CURE® FORTE

3 ampoules buvables

PPV: 49,60 DH
LOT: 22H01
EXP: 08/2025

Vitamine D3
Cholecalciferol 100 000 UI

AMM N° : 24/16DMP/21/NNP
108, Rue Pierre Parent, Casablanca, Maroc.
Les laboratoires ERGO MAROC

www.ergomaroc.com

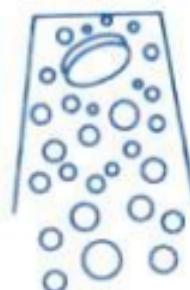
www.ergomaroc.com



Importé par :

MCP220MA003118
09/08/2018

לינסקין 20



לינסקין 45

(סילזון)

לינסקין®

ZINASKIN® 45 mg

PPV 4UDH90

EXP 12/2024

LOT 18066 31

20 comprimés effervescents